

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt et un le 14 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 8 décembre 2021, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. BALDES, Maire.

Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, Mme MERCHADOU, M. CARREAU, M. SABOURAUD, M. SERAFFON, Adjoint, Mme HIMPENS, Mme PAIN-GOJOSSE, Mme GRANGEON, Mme LUCKHAUS, M. DURANT, Mme DUBOURG, M. ELIAS, Mme THEUIL, Mme BAUDERE, Mme SENTIER, Mme ZANA, M. GADRAT, M. EYMAS, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

M. CASTETS à Mme MERCHADOU, Mme BAYLE à M. BALDES, Mme HOLGADO à M. CARREAU, M. RENAUD à Mme SENTIER, M. MOINET à M. GADRAT

Etait absent:

M. CARDOSO

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme GRANGEON est élue secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 21

Conseillers votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

8 – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2022 - TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES 1ER DEGRÉ

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Les articles L.2334-32 à L.2334-39 et les nouveaux articles R.2334-19 à R.2334-35 du Code Général des Collectivités Territoriales déterminent les modalités d'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

Il est demandé au Conseil Municipal :

- De solliciter l'attribution de la D.E.T.R. 2022 pour les travaux d'investissement dans le domaine suivant et sur la base du plan de financement prévisionnel :

Dossiers	Montant T.T.C.	Montant H.T.	DETR	Autre financement	Participation de la ville
TRAVAUX CONCERNANT LES BATIMENTS SCOLAIRES 1er DEGRE					
ECOLE MATERNELLE ROSA BONHEUR					
Eclairage Leds, salle n°01 jeux	1 809,43	1 507,86	527,75		1 281,68
Store refectoire n°19	2 354,59	1 962,16	686,76		1 667,83
Réfection enrobé de la cour	10 500,00	8 750,00	3 062,50		7 437,50
1 Badgeuse carte + IP	1 440,60	1 200,50	420,18		1 020,43
Installation électrique de la badgeuse	804,86	670,72	234,75		570,11
Total des travaux école maternelle Rosa Bonheur	16 909,48	14 091,24	4 931,93	0,00	11 977,55
ECOLE PRIMAIRE ROSA BONHEUR					
Eclairage Leds salle n°7	1 167,05	972,54	340,39		826,66
Eclairage Leds salle n°5 et n°6	1 167,05	972,54	340,39		826,66
Stores salle n°4, 2 unités	5 049,04	4 207,53	1 472,64		3 576,40
Ouverture porte entre la salle n°14 et n°15 (garderie et polyvalente)	5 250,00	4 375,00	1 531,25		3 718,75
1 Badgeuse carte + IP	2 881,20	2 401,00	840,35		2 040,85

Installation électrique de la badgeuse	1 842,37	1 535,31	537,36		1 305,01
Total des travaux école primaire Rosa Bonheur	17 356,71	14 463,92	5 062,37		12 294,34
ECOLE ANDRE VALLAEYS					
Réfection du bandeau + lambris côté classe du haut	8 731,80	7 276,50	2 546,78		6 185,03
Etanchéité salle 00, drain	4 032,35	3 360,29	1 176,10		2 856,25
Logement Vallaeys 1er étage gauche création grille ventilation	1 050,00	875,00	306,25		743,75
1 Badgeuse carte + IP	2 881,20	2 401,00	840,35		2 040,85
Installation électrique de la badgeuse	2 281,36	1 901,13	665,40		1 615,96
Total des travaux école primaire André Vallaeys	18 976,71	15 813,92	5 534,87		13 441,84
Groupe Urbain Albouy INE					
Travaux étage plancher, trappe de visite...	1 527,18	1 272,65	445,43		1 081,75
Comblement de la fosse étanche	2 411,99	2 009,99	703,50		1 708,49
Total des travaux groupe Urbain Albouy INE	3 939,17	3 282,64	1 148,92		2 790,25
ECOLE LUCIEN GROSPELLIN					
Stores salle n°2, bureau directrice, 1 unité	2 524,51	2 103,76	736,32		1 788,19
Remplacement de la toile des stores salle n°14 et n°15	2 071,94	1 726,62	604,32		1 467,62
Etanchéité salle n°10	5 250,00	4 375,00	1 531,25		3 718,75
Réfection de la façade cloquée	6 286,82	5 239,02	1 833,66		4 453,16
Désamiantage de la salle 8 - Lot n°01 - Lot n°02 - Lot n°03	81 142,57	67 618,81	23 666,58		57 475,99
1 Badgeuse carte + IP	1 440,60	1 200,50	420,18		1 020,43
Installation électrique de la badgeuse	435,96	363,30	127,16		308,81
Total des travaux école Lucien Groperrin	99 152,40	82 627,01	28 919,45		70 232,95
Total général des travaux des bâtiments scolaires 1er degré	156 334,47	130 278,73	45 597,56		110 736,91

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

La commission n°6 (Finances / Ressources Humaines) s'est réunie le 6 décembre 2021 et a émis un avis favorable.

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 16/12/21
Identifiant de télétransmission : 033-21330058500014-
20211214-66599-DE-1-1

Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE